

**COMMISSION TERRITORIALE D'AUTORISATION D'EXERCICE
DE GUADELOUPE, MARTINIQUE, GUYANE, DE MAYOTTE ET DE SAINT-PIERRE ET
MIQUELON**

En application du décret n° 2020-377 du 31 mars 2020 modifié par le décret n° 2024-664 du 3 juillet 2024 relatif à l'exercice dans certains territoires d'outre-mer des professions de médecin, chirurgien-dentiste, sage-femme et pharmacien par des personnes ne remplissant pas les conditions de nationalité et de diplôme normalement applicables.

Faisant suite à l'audition en date du 19 juin 2025, les candidats listés ci-dessous sont admis sur la liste d'aptitude concernant la :

Spécialité PSYCHIATRIE

**AVIS FAVORABLE
(classement des candidats par ordre alphabétique)**

	NOM	Prénom
1	BOUKLI HACENE	Boumedyen
2	ABDOU BAKARI SANGARE	Ismael
3	MESSIS - KHERAT	Nawal
4	MFOMBANG ETOLO	Marc Junior
5	MWE MUTANI	Yanick
6	NINDEREYE	Angelus
7	OUASTI	Abdessebar
8	TEGUERA	Mamadou
9	TURKI	Mohamed

Cette liste est valable 18 mois.

Gourbeyre, le 24 JUIN 2025

Le Directeur Général

Laurent LEGENDART